En France les **accidents vasculaires cérébraux** (AVC) représentent la première cause de handicap physique chez l'adulte et la troisième cause de mortalité. Près de 130 000 AVC surviennent chaque année. Ils sont responsables, dans plus de 2/3 des cas, de séquelles lourdes et irréversibles qui se portent sur les fonctions neurologiques (hémiplégie, aphasie…).

Chaque année, l'**infarctus du myocarde** (IDM) touche 120 000 personnes en France et est responsable de 50 000 décès par an.
En cas d'attaque, chaque minute compte : seule une intervention réalisée en urgence et dans les plus brefs délais permet de réduire les dégâts occasionnés.

Quels sont les signes précurseurs d'une attaque ? Que faut-il faire en cas de suspicion ?

L'IREPS Rhône-Alpes (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) lance en Rhône-Alpes une campagne d'information et de sensibilisation auprès du grand public pour inciter à contacter immédiatement le **centre 15** en cas de signes d'une attaque cérébrale ou cardiaque. Cette campagne est réalisée avec le soutien du Conseil régional Rhône-Alpes et de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Assurance Maladie et les centres d'urgence de la région Rhône-Alpes.